



GUICHET UNIQUE - Dépôt et suivi des autorisations d'urbanisme

Guide d'utilisation

Vous êtes particulier ou professionnel, et vous avez un projet de clôture, de construction neuve ou d'extension, de création d'une piscine ou d'un d'abri de jardin... ? Quelle que soit la nature de vos travaux, ceux-ci sont soumis à une autorisation d'urbanisme qui doit notamment permettre de vérifier que le projet en question respecte bien la réglementation locale (Plan Local d'Urbanisme), s'intègre bien à son environnement (par ses caractéristiques architecturales, ses accès, ses raccordements aux réseaux publics...) et qu'il est conforme aux règles en vigueur en matière de construction (réglementation thermique, accessibilité au public...).

Pour connaître les démarches à entreprendre dans ce cadre ou vous renseigner sur la constructibilité d'un terrain, vous pouvez vous renseigner :

- auprès du service Urbanisme de la commune
- utiliser l'outil d'assistance au dépôt d'une autorisation d'urbanisme disponible sur service-public.fr : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R52221>
- ou consulter les informations disponibles sur le site service-public.fr à la page suivante : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>

Mise en place du Guichet Unique

Vous pouvez désormais déposer vos demandes d'autorisation en ligne sur notre guichet unique. Il est accessible 24H/24 et 7j/7, permet d'améliorer le service rendu aux usagers et aux professionnels, en simplifiant et guidant le dépôt des dossiers (fonctionnalités assurant au demandeur de déposer un dossier complet), en évitant le dépôt en mairie et les reproductions de dossiers, en permettant un suivi de l'instruction du dossier, en optimisant les délais et facilitant les échanges avec l'administration.

Un espace sécurisé pour transmettre ses demandes d'autorisations

Chaque demandeur y dispose d'un espace personnel et sécurisé de suivi de ses dossiers.

Le Guichet Unique de l'Urbanisme permet :

- de formuler une demande d'autorisation
- de joindre toutes les pièces justificatives
- de suivre ses demandes, de les compléter (éléments manquants), de les archiver...

Chaque envoi génère un accusé de réception et une mise à jour de l'évolution du dossier.

Des avantages concrets pour les usagers

Si le demandeur peut ainsi déposer son dossier sans se déplacer, il n'a surtout plus à faire le dépôt en version papier, ni à photocopier le dossier en plusieurs exemplaires.

Autre avantage : il peut suivre l'instruction en temps réel.

Vous êtes un demandeur régulier (notaire, géomètre, architecte, constructeur,...), vous avez la possibilité de créer votre compte « Partenaire ».

Vous êtes un particulier (ou un demandeur occasionnel ?) créez votre compte « usager ».

Rendez-vous sur : <https://grandlibournais.geosphere.fr/guichet-unique>



Création du compte « Partenaire » pour les demandeurs réguliers (notaires, géomètres, architectes, constructeurs,...) :

La première étape consiste à créer un compte en cliquant sur « Partenaire ».

Guichet unique
Autorisations & foncier

Connexion ou création de votre espace

Usager

Email / Identifiant

Mot de passe

Connexion

J'ai oublié mon mot de passe
Créer un compte Usager / Partenaire.

Formulaire d'inscription :

Votre demande d'inscription au guichet professionnel est soumise à validation par un administrateur. Vous recevrez un email lorsque vous pourrez vous connecter.

Vos données de connexion

Identifiant de connexion*

Adresse email*

Confirmation de l'adresse email*

Mot de passe*

Votre mot de passe doit contenir au moins 8 caractères, une lettre minuscule, une lettre majuscule, un chiffre, un caractère spécial autorisé (@ \$! % * # ? &).

Confirmation du mot de passe*

- Ensuite vous pouvez compléter le formulaire d'inscription.
- Votre identifiant et votre mot de passe seront requis à chaque nouvelle connexion.

- Une fois tous les champs remplis, indiquez le résultat du calcul et cochez la case pour accepter les Conditions Générales d'Utilisation.
- Vous pouvez ensuite valider le formulaire d'inscription.

Validation

4 + 2 = ?



☐ J'accepte les Conditions Générales d'Utilisation. *



Un mail vous sera alors envoyé pour vous indiquer que votre compte est en cours de validation. Une fois que nos services auront validé votre compte, vous recevrez un nouveau message qui vous confirmera votre inscription. Vous pourrez utiliser votre identifiant et votre mot de passe pour déposer vos dossiers en ligne.

Se connecter à son compte partenaire :

Votre compte a été validé, vous pouvez maintenant vous connecter pour effectuer vos démarches en ligne.

Vous pouvez retourner sur la plateforme guichet unique ou cliquer sur le lien reçu par email :

<https://grandlibournais.geosphere.fr/guichet-unique>

Création du compte « Usager » pour les particuliers ou demandeurs occasionnels :

La première étape consiste à créer un compte en cliquant sur «Usager».

Guichet unique
Autorisations & foncier

Connexion ou création de votre espace

 Usager ▼

 Email / Identifiant

 Mot de passe

Connexion

[J'ai oublié mon mot de passe.](#)
Créer un compte **Usager** / Partenaire.

Formulaire d'inscription :

i Information
Une fois votre inscription validée, vous recevrez un email avec un lien pour activer votre compte.

Vos données de connexion

Adresse email*



Confirmation de l'adresse email*



Mot de passe*



Votre mot de passe doit contenir au moins 8 caractères, une lettre minuscule, une lettre majuscule, un chiffre, un caractère spécial autorisé (@ \$! % * # ? &).

Confirmation du mot de passe*



Vos coordonnées

Vous êtes

☒ Un particulier ☐ Une personne morale

- Ensuite vous pouvez compléter le formulaire d'inscription.
- Votre adresse email et votre mot de passe seront requis à chaque nouvelle connexion.

Validation

4 + 2 = ?

☐ J'accepte les [Conditions Générales d'Utilisation](#). *

[Retour](#) [Valider](#)

- Une fois tous les champs remplis, indiquez le résultat du calcul et cochez la case pour accepter les Conditions Générales d'Utilisation.

- Vous pouvez ensuite valider le formulaire d'inscription.

✓ **Confirmation**

Un lien d'activation a été envoyé sur votre adresse email.

Un lien d'activation vous sera alors envoyé sur votre adresse email pour activer votre compte. Attention ce lien n'est valable que 30 minutes.

✓ **Confirmation**

Votre compte a été validé. Vous pouvez maintenant vous connecter.

Après avoir cliqué sur le lien vous êtes redirigé vers le guichet unique et vous pouvez dès à présent vous connecter.



Connexion au guichet unique

Guichet unique
Autorisations & foncier

Connexion ou création de votre espace

Partenaire ▼

Email / Identifiant

Mot de passe

Connexion

[J'ai oublié mon mot de passe.](#)
[Créer un compte Usager / Partenaire.](#)

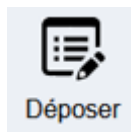
- Choisissez votre profil « Partenaire » ou « Usager » en fonction du compte que vous venez de créer.
- Si vous êtes « Partenaire » entrez l'identifiant et le mot de passe que vous avez choisi lors de votre inscription.
- Si vous êtes « Usager » entrez votre adresse mail et le mot de passe que vous avez choisi lors de votre inscription
- Cliquez sur « Connexion ».

Vous accéderez ainsi à l'accueil du Guichet Unique qui vous permettra de déposer et de suivre vos demandes.



Déposer une demande d'autorisation d'urbanisme :

- Cliquez sur :



- Renseignez les différents champs correspondants à votre projet puis validez :

Type de la demande

Type de la demande

Commune*

Sélectionnez une commune

Type de dossier*

Sélectionnez un type de dossier

Numéro du Cerfa*

Sélectionnez un numéro de Cerfa

Objet de la demande*

Sélectionnez un objet de la demande

Valider

- Description du projet :

- Dans le cas où vous déposez en votre nom, vous pouvez cliquer sur « Renseigner mes informations ».

- Sinon, complétez les informations relatives au demandeur.

Remplissage automatique

Vous pouvez remplir les informations de la personne avec vos informations.

Renseigner mes informations

Identité de la personne (Demandeur)

La personne est

☒ Un particulier ☐ Une personne morale

Civilité*

Nom*

Prénom*

Date de naissance*

Commune de naissance*

- Vous pouvez ensuite compléter les informations demandées à chaque étape.

1	2	3	4
Type de la demande	Description du projet	Pièces du dossier	Récapitulatif
☒	☒	☐	☐
Demandeur(s)			
Localisation du terrain			
Le projet			
Application d'une législation connexe			
Déclaration des éléments nécessaires au calcul des impositions			
Autres Renseignements			

- Une fois arrivé à cette étape, ajoutez les pièces nécessaires à votre dossier. Vous pouvez joindre 6 fichiers pour chaque pièce. La taille maximum autorisée pour un fichier est de 25 Mo. Les formats de fichiers autorisés sont : doc,.docx,.pdf,.jpeg,.png,.bmp,.jpg

Pièces obligatoires pour tous les dossiers

DP01 * Un plan de situation du terrain [Art. R. 431-36 a) du code de l'urbanisme] ?

Ajouter un fichier

Aucun fichier

Vous pouvez sélectionner jusqu'à 6 fichiers pour chaque pièce.
Chaque fichier ne doit pas dépasser la taille de 25 Mo.
Extensions de fichier autorisées : .doc,.docx,.pdf,.jpeg,.png,.bmp,.jpg

Pièces complémentaires à joindre selon la nature ou la situation du projet

Si votre projet crée une construction ou modifie le volume d'une construction existante (exemples : véranda, abri de jardin, etc.)

DP02 Un plan de masse coté dans les 3 dimensions [Art. R.431-36 b) du code de l'urbanisme] ?

Ajouter un fichier

Aucun fichier

Une fois l'ensemble de vos pièces déposées, un récapitulatif vous est proposé (en cliquant sur « vérifier les informations saisies »).

Vous avez également la possibilité d'ajouter, si besoin, vos références.

1 Type de la demande 2 Description du projet 3 Pièces du dossier 4 Récapitulatif

Récapitulatif

Vérifier les informations saisies

Validation de la demande

votre référence

☐ Permettre l'utilisation des informations nominatives comprises dans ce formulaire à des fins commerciales

☐ Je certifie que les informations fournies sont exactes et signe électroniquement les documents*

☐ J'accepte les Conditions Générales d'Utilisation *

Déposer ma demande

Vous devez maintenant signer votre demande et accepter les conditions d'utilisation.

Et pour finir, cliquez sur « déposer ma demande ».

Le dépôt peut prendre plusieurs minutes suivant la taille des pièces et la qualité de la connexion internet.

Si une erreur s'affiche, il convient de contacter : ads@grandlibournais.eu plutôt que de ressaisir un nouveau dossier.

Suite à ce dépôt vous recevrez, dans les minutes qui suivent, un accusé d'enregistrement électronique et un récépissé de dépôt par mail.

Suivant les documents déposés, une clé usb comportant les pièces du dossier pourra être demandée par le service instructeur.

Attention : En cas de non réception, veuillez vérifier vos spams.

Gérer ses brouillons :

Vous pouvez accéder à vos brouillons en cliquant sur :



Cet espace vous permet d'accéder à vos dossiers qui n'ont pas été finalisés.

DP : 13703*07

Commune : Les-Artigues-de-Lussac

Type de dossier : Déclaration préalable

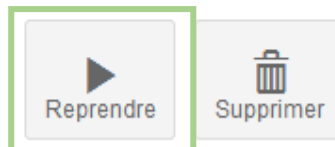
Objet demande : Maison individuelle

Nombre de pièces : Aucune pièce

Étape courante : Autres Renseignements

Date de création : 04/10/2021 16h01

Date de modification : 04/10/2021 16h01



Suivre ses demandes :

Dans cet espace vous pouvez suivre l'évolution de vos dossiers en cours d'instruction.

